Un « budget de combat »… perdu ?

Le budget présenté ce matin aux organisations syndicales s'inscrit dans
la continuité de la RGPP quand il ne va pas au-delà. Il est en effet
question de réduire encore les dépenses de fonctionnement des services
par : « des mesures d'organisations » ; « la recherche de mutualisation
de fonctions et de moyens » ; « une politique de rationalisation » etc.